

Nouvellement créée, la commission jeunesse s'est réunie pour la première fois le 6 décembre. Pour rappel, l'idée de cette commission est de réfléchir à des projets sur le village à destination des jeunes, pour toutes les tranches d'âge. Ces projets peuvent être de natures différentes : animations ponctuelles, mise en place d'un groupe de musique, d'ateliers, création de nouvelles installations ou amélioration d'espaces existants. La commission a déjà identifié un certain nombre d'actions qui pourraient être mises en place et déterminé un ordre de priorité. C'est ensuite au Conseil Municipal de valider un certain nombre de ces projets et de déterminer un calendrier, en fonction des moyens financiers et humains qui pourront y être consacrés.

Les membres de la commission ont souligné la difficulté d'identifier précisément les attentes du public adolescent (13-17 ans). Nous serions heureux de recueillir leur avis et de leur

donner les moyens, dans la mesure du possible, à mettre en place eux-mêmes leurs projets.

Outre le fait de permettre aux jeunes de Villecomtal de se retrouver et d'avoir accès à plus de loisirs, les actions menées devraient permettre d'animer davantage le village et de renforcer le lien social entre ses habitants. Tous les acteurs sont concernés (enfants, adultes, municipalité, associations, médiathèque) et pourront travailler en collaboration au service de la jeunesse du village.

Rappelons que la constitution de cette commission n'est pas arrêtée et que tout le monde peut y participer, à tout moment. Vous pouvez également transmettre vos idées et appréciations en vous rendant à la mairie, soit en y laissant un écrit dans la boîte aux lettres ou par le biais de la messagerie du site internet de Villecomtal :

<http://www.villecomtal.fr/index.php/contacts/>

Calendrier des animations

JANVIER

Le bilan annuel et les vœux du maire auront lieu en mairie, salle du conseil, le **dimanche 11 à 10H30**.

dimanche 25 à 14H : quine du Club De l'Amitié à la salle des associations

FEVRIER

dimanche 8 à 14H : thé dansant des Rascalous à la salle des associations

samedi 21 à 19H : carnaval de l'A.P.E.L. à la salle des associations

dimanche 22 à 14H : quine de la paroisse à la salle des associations

samedi 28 à 19H : quine du foot de l'E.V.M.P. à Mouret

MARS

samedi 7 à 21H : concours de belotte des Quilles

les 7 et 8 : pétanque, qualifications championnat de ligue doublettes

les 21 et 22 à 20H : Théâtre des Rascalous, salle des associations

samedi 28 à 21H : concours de belotte du Foyer Rural

JUIN

vendredi 26 : feu de la St Jean au terrain de football.

ETAT CIVIL et URBANISME 2014

ETAT CIVIL

avis de naissance :

Le 9 janvier : Raphaël BOISSONNADE
Le 9 février : Mélody BLAKAJ

mariage :

Le 13 juillet : Céline HALLIER et Jesse LUVUNGA MATUMIKINA
Le 27 septembre : Laëtitia ALBESPY et Antoine GILLE
Le 31 octobre : Myriam BRUNEAU et Yannick MARCHE

décès : néant

transcriptions de décès :

Le 24 février : Berthe ALBESPY veuve CALIXTE
Le 10 juin : Eric SALINAS
Le 27 octobre : Robert JACKEL

URBANISME

permis de construire 2014

Arrêté du 15 juillet : Frédéric SAULODES et Emilie AZEMAR : construction d'une maison d'habitation
Arrêté du 25 septembre : Paulette CATUSSE : construction d'une maison d'habitation

V

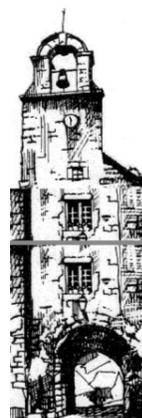
ILLECOMTAL

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 26 décembre 2014

MAIRIE : 0565446021

SITE INTERNET : www.villecomtal.fr



echos de notre cité médiévale

Le mot du Maire

Cette fin d'année correspond, pour nous, à une période de bilan : les fins de travaux de la maison Bazet (Une article complet sur l'Espace Enfarinés, dont l'aménagement sera fini pour la saison 2015, sera présent dans le prochain bulletin.) et de la 2ème tranche de l'opération cœur de village, en représentent l'essentiel. 2015 sera une année moins riche en travaux, cependant, plusieurs études sont en cours : mise aux normes de la salle associative, extension du lotissement et, pourquoi pas, la traversée du bourg qui représentera la dernière tranche de l'opération cœur de

village et pour laquelle, une réalisation peut être envisagée en 2016 ou 2017.

A mon avis, ce bulletin, plus que d'habitude, résume les réalisations communales et celles à venir. Je vous rappelle que chacun peut s'exprimer sur ces réalisations, nous somme à votre écoute.

Mais que tout cela ne nous fasse pas oublier Noël, le nouvel an et toutes les festivités de fin d'année. Noël est là pour les petits comme pour les grands, et donc, le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et nos meilleurs vœux pour 2015.

Jean-François Pradalier



En cette période de fêtes de fin d'année, la maison Guiot est devenue l'animation, voire l'attraction lumineuse majeure de Villecomtal. Placée idéalement à l'entrée du village, cette illumination remarquable vient de l'initiative personnelle de Bernard Esquieu, compagnon de Mme Guiot. Au fil de ces cinq dernières années, animé d'une passion croissante, Bernard consacre un budget annuel pour améliorer constamment les compositions scéniques qui sortent de son imagination. Cette année, il a franchi une nouvelle étape en ajoutant un passage en bois suspendu permettant à ses personnages de cheminer vers la crèche.

Son travail a commencé le 26 septembre

pour une première mise en lumière le 3 décembre. Il lui a fallu déployer pas moins de 450m de diverses guirlandes lumineuses, mettre en place 50 prises de courants pour alimenter autant d'illuminations de natures différentes. Certains sujets sont achetés, d'autres sont fabriqués en bois ou en fil métallique servant de support aux guirlandes.

En rénovant ce carrefour, nous n'avions pas soupçonné une deuxième utilité du nouveau parking : proposer aux automobilistes de passage la possibilité de s'arrêter quelques instants, le temps de détailler et d'apprécier ce travail remarquable. Merci Bernard, rendez-vous à l'année prochaine pour de nouvelles idées.

L'assainissement non collectif

Conformément à l'article L1331-1-1 du code de la santé publique, le traitement par une installation d'assainissement non collectif des eaux usées des immeubles d'habitation est obligatoire dès lors que ces immeubles ne sont pas raccordés directement ou indirectement à un réseau public de collecte des eaux usées. L'utilisation d'un dispositif de prétraitement (fosse toutes eaux) n'est pas suffisant pour épurer les eaux usées. Un dispositif de traitement doit obligatoirement compléter la filière.

Sur notre territoire, la communauté de communes Espalion Estaing a pris la compétence assainissement non collectif. C'est à dire que c'est cet EPCI (établissement public de coopération intercommunale) qui doit :

*Contrôler l'assainissement non collectif de toutes les installations non raccordées au réseau de d'assainissement collectif.

*Mettre en place un contrôle périodique (une fois tous les 4 ans) ;

*Etablir à l'issue du contrôle un document établissant si nécessaire soit, dans le cas d'un projet d'installation, les modifications à apporter au projet pour qu'il soit en conformité avec la réglementation en vigueur soit, dans le cas d'u-

ne installation existante, la liste des travaux à réaliser par le propriétaire pour supprimer les dangers pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement ;

*Percevoir une redevance auprès des usagers.

Ce document, approuvé lors du conseil municipal de novembre dernier constituera le docu-

ment opposable à l'usager.

Il précise les missions du SPANC, ses obligations mais aussi les obligations des usagers.

Il définit par exemple la pé-

riodicité des contrôles (fixée à une fréquence de 4 ans), établi les types de redevances et les personnes redevables (redevance de vérification préalable à un projet, de vérification de l'exécution des travaux, de vérification du fonctionnement et de l'entretien, de contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation...)

Il est bien rappelé ici que le SPANC donne un avis sur la conformité des projets au regard des prescriptions réglementaires.

Pour information les techniciens SPANC devraient effectuer les premiers diagnostics sur notre commune courant 2015. Le gisement des sites à contrôler est d'environ 95 unités.



Cérémonie du 11 novembre

L'hommage aux victimes des deux guerres mondiales a été, sous le soleil de ce mardi 11 novembre 2014, dignement célébré. En effet, la participation plus nombreuse que les années précédentes était notable. Le centenaire de la Grande Guerre y est sûrement pour beaucoup et le devoir de mémoire auquel s'associe régulièrement l'école de Villecomtal doit être entretenu pour ne pas oublier les sacrifices et les trop nombreuses pertes humaines.

Elles se sont élevées à environ 18,6 millions de morts. Ce nombre inclut 9,7 millions de



morts pour les militaires et 8,9 millions pour les civils.

Comme l'a souligné Jean-François Pradalier, les bénévoles de la médiathèque ont élaboré, de l'été au mois de novembre, une exposition relative à l'événement. Que toutes les personnes qui ont contribué par leur prêt d'objets ou de documents soit ici

remerciées.

Traditionnellement, après les cérémonies aux monuments de Villecomtal et à la Garibal de Mouret, la matinée s'est achevée par un vin d'honneur servi à la mairie.

Le Foyer Rural

Le Foyer Rural a débuté à Villecomtal autour des années 1980.

Michel Bouscal en est le Président.

Actuellement, l'association compte 63 adhérents et propose comme activité hebdomadaire :

- des cours de gym tonic
- des cours de gym zumba
- des cours de gym d'entretien douce
- de l'initiation musicale au piano, à la guitare, à la basse ou à la batterie
- des cours de chant

Une soirée « belote » est également organisée chaque année.

En fin d'année scolaire, l'école de musique propose un spectacle permettant à tous de profiter des acquis des élèves très jeunes pour la plupart et de révéler certains talents.

De plus, est en cours de mise en place un atelier peinture ; des informations sur cette activité seront données ultérieurement mais d'ores et déjà les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès du Foyer Rural. Le retard pris pour l'installation de cet atelier vient du fait de la non-disponibilité du local convoité.

Le F.R. est ouvert aux habitants de toutes les communes voisines.

POUR VOTER AUX ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DE 2015

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre** (mairie:05 65 44 60 21)

Médiathèque

Après le passage du bibliobus en octobre dernier où le stock des livres prêtés par la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) a été renouvelé, de nouveaux achats viennent d'être effectués, environ 35 livres parmi lesquels :

- * des romans pour adultes (Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier de P. Modiano, Joseph de M. H. Lafon, La couleur du lait de Nell Leyshon...)
- * des romans régionaux (Le chien de nuit de R. Béteille, L'enfant du buron de L. Mercadié...)
- * des documents/essais pour adultes (une revue ainsi qu'une BD écrite par les élèves du lycée Foch sur Soulages, En France de F. Aubenas, Sur les épaules de Darwin de J.C. Amesein, Détourner les pages en créations originales...)
- * des romans pour ados (Nos étoiles contraires de J. Green, Le pire concert de l'histoire du rock de M. Causse)
- * des romans jeunesse (Histoire d'un escargot

Rappelons que le Mouvement des Foyers Ruraux & Associations de développement et animation du milieu rural, fondé en 1946 par François Tanguy Prigent, est aujourd'hui le premier réseau d'associations généralistes à assurer un relais dans l'ensemble du monde rural.

Parmi les grandes Fédérations d'Education populaire, 180 000 adhérents, 2 200 associations ouvertes à tous, 75 Fédérations Départementales et Unions Régionales sur l'ensemble des territoires, plusieurs dizaines de milliers de bénévoles, un millier de salariés, défendent dans ce Mouvement les valeurs de l'éducation populaire et contribuent depuis près de 70 ans au développement local du monde rural et périurbain.

Il s'engage pour contribuer à l'égalité des territoires et s'inquiète actuellement de la réduction du nombre de régions et de la refonte de la carte des intercommunalités qui pourraient accentuer le clivage entre le monde rural et le monde urbain

Les divers mouvements des Foyers Ruraux ont engagé une réflexion sur les perspectives d'avenir pour que nos territoires ruraux ne restent pas à la marge face à la prégnance des grandes villes.

qui découvrit l'importance de la lenteur de L. Sepulveda...)

- * des albums pour les plus petits (Siam de D. Conrod, Chouette de vie de C. Voltz...)
- * des documents pour enfants (2 livres sur l'espace et l'astronomie, 60 nouvelles expériences faciles et amusantes, Mon cahier d'activités nature automne/hiver...)

Fin octobre, sur une initiative de Corinne Boulouc, un après-midi Jeux de Société pour adultes et enfants a été organisé. Cette animation a réuni une trentaine de personnes dans une ambiance conviviale appréciée de tous. Ce type d'activité est à renouveler. Nous envisageons prochainement une rencontre avec Philippe Roussel qui viendrait nous présenter son travail et ses sculptures.

La médiathèque de Villecomtal souhaite ainsi devenir un lieu accueillant de culture et d'échanges accessible à tous.

L'école

Le 28 juin 2014, a eu lieu la fête de l'Ecole jumelée avec le feu de la Saint-Jean. Ce fût aussi l'occasion d'honorer, Nicole Pons, qui a pris sa retraite après 20 ans passés dans les locaux de Villecomtal. Beaucoup d'élèves nouveaux et anciens avaient tenu à assister à l'évènement.

Lors de la rentrée 2014/2015, Sandrine Vassal, la Directrice, a accueilli, lors d'un moment convivial le 18/09/2014, parents et élèves afin de leur présenter l'équipe éducative et les projets.

En remplacement de Mme Pons, est arrivée Stéphanie Galtier qui a su s'intégrer tant auprès des petits que des grands. Les enseignantes sont secondées par deux aide-maternelles :

Véronique Martin est présente le matin et Géraldine Kebieche prend le relais l'après-midi. Elles assurent également le service de la cantine et la surveillance de la garderie à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

L'effectif actuel est de 29 élèves (ce nombre devrait augmenter dans les mois à venir), il se répartit ainsi :

4 enfants en toute petite section, 1 en petite section, 3 en moyenne section, 2 en grande section

Soit un total de 10 enfants en maternelle

4 en CP, 2 en CE1, 2 en CE2, 6 en CM1, 5 en CM2

Soit un total de 19 enfants en primaire

Les projets sont divers et variés :

* Initiation aux langues avec un enseignement hebdomadaire de l'anglais dès la moyenne section, une initiation à l'occitan dispensée par le CCRO, ½ h par semaine, et une découverte de l'espagnol dans la classe des plus grands avec des interventions ponctuelles

de Mme Pialhoux Gloria, professeur au collège St Joseph de Marcillac.

* avec l'office de tourisme du canton, projet sur l'année en vue de la création et de l'interprétation d'un conte musical. Il est orchestré par M. Joubert, artiste compositeur, embauché par la communauté de communes d'Estaing-Espalion pour travailler avec les écoles primaires, les collèges, les lycées, l'unité de vie du Nayrac et les maisons de retraite de la Communauté de Communes. Il devrait aboutir à un spectacle qui mêlera tous ces intervenants. * Travail régulier avec la médiathèque avec des visites hebdomadaires, si le temps le permet. Des temps forts sont également pensés : lecture de contes à l'occasion de Noël, ateliers bricolage, décoration de la médiathèque lorsqu'un nouveau thème est choisi...



*Rencontres régulières avec les autres écoles du réseau « Vallon ». Cela se traduit par de fréquentes rencontres entre enseignants, par des échanges d'outils pédagogiques, des spectacles groupés (Les 3 chardons avec les Maternelles), des rencontres sportives (cross) et une journée par trimestre durant laquelle les CM2 partent à la découverte du collège.

L'équipe de parents d'élèves, renouvelée cette année au sein de l'APEL, a prévu plusieurs manifestations qui ponctueront leur année scolaire. La première, le quine, a eu lieu le samedi 29 novembre.

La mairie attribue à l'OGEC, organisme de gestion de l'école, une subvention annuelle de 2900 € pour la cantine et 20000 € pour son fonctionnement.

L'attachement que peut manifester un village à son école est symbole de son avenir.

Aire de camping-car

Depuis l'ouverture du Glamping « Terres Rouges », l'ancien camping du vert Dourdou a été fermé. Après quelques hésitations sur son devenir, il a été décidé de transformer ce lieu de quiétude en aire d'arrêt pour camping-cars.

Deux ans après ce choix osé, nous vous devons un retour sur son fonctionnement.

Il a été décidé de rendre cette aire gratuite. En effet, la mise en place d'un système de paiement était soit très (trop) onéreux (borne automatique chère à l'achat et à l'entretien) soit trop contraignante (passage matin et soir / perception des nuitées).

Toutefois un système de libre participation a été mis en place pour subvenir aux frais d'entretien et de dépense des consommables.

En 2013, le coût pour la municipalité (entretien/eau/EDF) était de 661€. Les recettes, sous forme de dons (de juillet à novembre) se portaient à 808,60€.

En 2014 l'aire est restée ouverte de la mi-mars au 11 novembre et a généré une recette de 2390,90€. Nous attendons de connaître les dépenses 2014 pour pouvoir comparer les deux années.

La fréquentation de l'aire dépend énormément de la météo, avec des utilisateurs très mobiles. Par beau temps, il n'était pas rare de voir une moyenne de 10 à 12 camping-cars par jour.

Au mois d'octobre, une « concentration » d'une soixantaine de camping-cars s'est installée pour un week-end (pluvieux) utilisant même la salle de fête pour leur repas du samedi soir.

Fort du retour d'expérience de ces deux années, nous pouvons nous féliciter de notre choix qui contribue, lui aussi, à maintenir une activité commerciale et touristique dans notre commune et contribue la faire connaître hors de notre département.

Bilan de la saison estivale

Malgré une météo peu favorable, le point d'accueil saisonnier de Villecomtal a connu un vif succès.

Les touristes ont été accueillis du lundi 7 juillet au 31 août par Alexandra PETTAS-ABATUT recrutée par le responsable de l'Office du Tourisme du Canton d'Estaing.

Des bénévoles ont assuré des permanences, les jeudis et dimanches après midi, jours de congés de l'employée. On peut ici remercier Pierre Combes, Marinette et Maurice Lacombe, Nadège Boscus et les conseillers municipaux qui se sont tour à tour investis durant ces deux mois.

Le point d'accueil a accueilli 1070 visiteurs se répartissant en 97% de touristes et 3% de locaux.

La fréquentation est en bonne évolution sur les deux dernières années :

2014 / 2013	+11%
2013 / 2012	+11%
2012 / 2011	-38%

Cette hausse se justifie par :

* **La qualité de l'accueil,**

* **L'aire de camping-car** gratuite qui a connue un taux d'occupation plutôt élevé avec un point culminant début octobre puisque 47 d'entre eux avaient choisi Villecomtal comme point de rassemblement le temps d'un week-end,

* **Le glamping** qui, malgré le mauvais temps, a affiché complet les deux mois d'été. Les commentaires internet (www.booking.com et www.tripadvisor.fr) sur le lieu et son hôtesse sont plus qu'élogieux.

Ces éléments ont été un apport conséquent pour les commerces de Villecomtal.

A contribué aussi au succès de la saison estivale : la collection de minéraux et fossiles « Charles Roy » qui a fait l'admiration de nombreux visiteurs, comme en témoignent les appréciations laissées dans le livre d'or : « Félicitations pour cette si belle collection bien répertoriée » « Vraiment remarquable, superbe », voilà quelques superlatifs qui ont été utilisés par les touristes pour qualifier cette collection.

L'offre pour connaître notre village est agréable et utilement complétée par les visites guidées, très documentées, proposées par Joëlle BOSCUS et Pierre REDOULY tout au long de l'année sur demande, mais plus intensément sur les mois d'été.

Nous avons obtenu également beaucoup de compliments sur Villecomtal. Les touristes ont mis en avant : l'entretien du village, l'accueil des commerçants et des habitants.

Certains ont regretté une rue droite, peu animée, pourtant la plus belle à leurs yeux.

Les animations au cours de l'été ont connu un succès mitigé comme ce fut, d'ailleurs, le cas dans tout le canton.

- Début juillet, a eu lieu l'inauguration de la promenade « Vin Luu » en présence de sa famille, de

nombreux amis et du maire ; ce fut un moment très émouvant lorsque l'un de ses fils a pris la parole pour évoquer l'attachement de son père à notre village. La soirée s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité. A noter que les stages proposés par Mme LUU au cours du mois de juillet ont été très suivis.

- Le rallye moto a connu quant à lui son succès habituel, drainant outre les motards et leurs accompagnants nombre de spectateurs.

- La conférence de Mme LUU portait, cette année, sur l'utilisation des huiles essentielles. Elle a suscité beaucoup d'intérêts et de questions de la part des participants.

- Le festival folklorique du Rouergue, bien que présentant un programme de qualité avec deux groupes (Albanie et Ukraine), a enregistré une baisse de fréquentation.

- La « Rue à Tire l'Aligot » **attire** toujours autant de monde bien que, du fait d'un 14 août pluvieux, le repas a dû être relégué à la salle des associations.

- Par sa date, la fête de la Saint Barthelemy clôt la saison estivale. Elle a connu un succès honorable avec sa soirée moules frites et les animations destinées aux enfants.

- Le festival de « La Randonnée Pleine Nature » a été contrarié par une mauvaise météo. La randonnée reste cependant un atout pour notre région - les demandes de circuit ont été très fortes au point accueil tourisme.

- Les concours de pétanque proposés très régulièrement tout au long de la saison estivale ont été fortement perturbés par la pluie.

- le marché du mercredi matin, bien que jugé trop restreint, proposait une gamme variée de produits par les huit exposants présents (légumes divers, fraises, melons, raisins, volailles, pains, miel, gadgets divers)

Pour les prochaines saisons, nous devons avoir une réflexion sur ce qui pourrait permettre de retenir plus longtemps les touristes en nos murs.

La liste des hébergements saisonniers est aussi à mettre à jour car il y a eu des demandes à l'office de Tourisme qui n'ont pu être satisfaites. Manifestez vous auprès de la mairie pour signaler vos disponibilités.

Enfin, la création d'un office de tourisme intercommunautaire est en cours de finalité. Il regroupera les offices de tourisme de Bozouls, Entraygues, Estaing-Estaing et Mur de Barrez. Nous devons rester vigilants et actifs pour que notre petite cité ne se trouve pas noyée dans la masse. Nous comptons sur vous tous.

Les suggestions de chacun d'entre vous seront les bienvenues : animations nouvelles, chemins à découvrir...

Pour animer la rue droite, certains locaux seraient, peut être, susceptibles d'être mis à disposition pour accueillir des expositions d'artistes locaux ou des petits commerces temporaires plutôt artisanaux.



St Félix de Lunel

Mouret

Muret le Château

Campuac

Sébrazac

Rodelle

Nous ne vous ferons pas l'offense de vous retracer l'histoire de notre village, elle fera partie de la future exposition à la maison Bazet dite **Espace des Enfarinés**. Nous allons simplement consacrer les lignes suivantes à vous donner quelques informations sur votre commune.

Sa superficie est de 14,05 km² soit 1405 Ha. Les gentils, (*nom donné aux*

Ouest, Saint-Amans-des-Cots, Saint-Chély-d'Aubrac, Sainte-Geneviève-sur-Argence, Saint-Geniez-d'Olt.

Les communes mitoyennes sont St Félix de Lunel, Campuac, Sébrazac, Rodelle, Muret le Château et Mouret. Le point altimétrique le plus bas est situé à la confluence du Dourdou et du Servan à 296m NGF (nivellement général

habitants d'une commune) sont les Villecomtalais et les Villecomtaloises. Le code postal de notre commune est 12580 alors que le code INSEE (12298) a été élaboré par l'institut éponyme. Il permet de classer la population, les collectivités et les entreprises. Il sert également dans la réalisation et l'analyse des données statistiques. Villecomtal fait partie du canton d'Estaing regroupant également les communes de Campuac, Coubisou, Estaing, le Nayrac et Sébrazac. Depuis 2006, Villecomtal a intégré la communauté des communes d'Estaing maintenant élargie à Espalion sous le nom de Cte des Cmes **Estaing**. Cette dernière compte en plus les communes de Besuéjols, Espalion, Lassouts, le Cayrol et Saint Côme d'Olt pour une population totale de 9512 habitants répartis sur les 11 communes (source 2011). Villecomtal appartient à la première circonscription de l'Aveyron comme les communes des cantons suivants : Bozouls, Entraygues-sur-Truyère, Espalion, Estaing, Laguiole, Laissac, Marcillac-Vallon, Mur-de-Barrez, Rodez-Est, Rodez-Nord, Rodez-

de la France). Le point le plus haut de notre commune se trouve au nord des Antérieux à 654m NGF !

La densité de la population est de 29,55 habitants/km². En comparaison, la densité moyenne en France métropolitaine est de 117 hab/km² et de 64 hab/km² pour la région Midi Pyrénées.

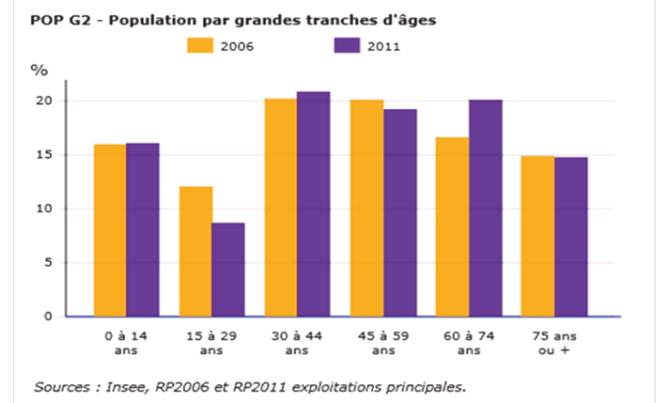
La population de Villecomtal a été très importante durant la première moitié du XIX siècle (environ 1000), elle est plutôt stable ces dernières années: 2001 → 400 habitants, 2007 → 438 et 2012 → 434

Dans les tableaux suivants la population est comptée sans les hors commune.

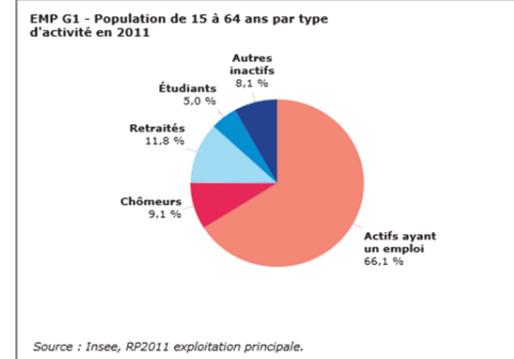
	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	212	100,0	188	100,0
0 à 14 ans	35	16,5	30	15,7
15 à 29 ans	24	11,5	11	5,6
30 à 44 ans	42	20,0	41	21,9
45 à 59 ans	41	19,5	36	19,1
60 à 74 ans	47	22,0	34	18,0
75 à 89 ans	19	9,0	29	15,7
90 ans ou plus	3	1,5	7	3,9

population par sexe et âge en 2011

Sources : Insee, RP2011 exploitations principales



Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.



Source : Insee, RP2011 exploitation principale.

	Nombre	%
Ensemble	61	100,0
Agriculture, sylviculture et pêche	24	39,3
Industrie	3	4,9
Construction	7	11,5
Commerce, transports, services divers	22	36,1
dont commerce et réparation automobile	7	11,5
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	5	8,2

Entreprises (sièges sociaux actifs) par secteur d'activité au 31 décembre 2011

Source : Insee